

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
 La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
 Tél. 05 55 67 62 47

REPUBLICQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 8/2023

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

Du syndicat de communes

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Nombre de membres

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Séance du **05 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin, à 14 heures 30, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaients présents : M. Alain BUJADOUX, M. Jean-Pierre BONNAUD
 M. Jean-Jacques BIGOURET, Mme Michèle ALOUCHY,

Suppléants :

Excusés :

Absents :

Date de convocation : 27 mai 2023

Secrétaire de séance : Mme Michèle ALOUCHY

Subvention Conseil Départemental
pour investissement mobilier et informatique

Monsieur le Président indique que le Conseil Départemental peut subventionner l'investissement pour l'achat du mobilier et de l'informatique du Centre de Santé Bellegarde et Saint Silvain Ensemble.

Il propose de solliciter une subvention de 15 000 € et rappelle que les investissements s'élèvent à :

- Mobilier : 19 924.82 € HT
- Informatique : 12 245.00 € HT

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental, pour un montant de 15 000.00 €.
- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Achat mobilier et informatique	32 169.82 €	
Conseil Départemental - 47 %		15 000.00 €

DETR - 33 %		10 735.82 €
Autofinancement - 20%		6 434.00 €
Total	32 169.82 €	32 169.82 €

- **APPROUVE** son inscription au budget en section d'investissement
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces à intervenir

Le Président,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire,
Michèle ALOUCHY